

PROCES-VERBAL DU CONSEIL PLENIER DE L'UFR TEMPS ET TERRITOIRES

Jeudi 10 novembre 2022

Campus Porte des Alpes - Bâtiment V. - salle de réunion des enseignants - V. 316

Membres présents :

BARRETO Joana ; CUNTY Claire ; DESRAYAUD Marie-Danielle ; DIAS Jennifer ; MORELLE Marie ; THERY Julien.

Membres représentés :

CHAHOUJ Jwana ; DIAS Anna ; FAUGIER Etienne ; HENRY Olivier ; LINOSSIER Rachel ; RIZZO Christelle ; ROUSTAN Frédéric.

Membres excusés :

ALONSO Emilie ; BA Betty ; LANDON Norbert ; MARTINI Manuela ; ROUSSEL Olivier ; SANGARNE Sylvie.

Membres absents :

BOINO Paul ; MARTIN Philippe.

Invités présents :

AILLET Cyrille ; MELKA Patrick ; ORSAT Sylviane ; OTTAVIANO Laure ; SIMON Anthony ;

Invités excusés :

BALANCHE Fabrice ; COUDROY-DE-LILLE Lydia ; DELILLE Damien ; RAUX Sophie ; VERHAGE Roelof.

Le doyen présidant le conseil comptabilise les membres présents et vérifie les procurations de chacun.

6 membres élus sont présents et 7 membres élus sont représentés, soit un total de **13 membres votants présents ou représentés** sur 21 membres élus du conseil plénier.

Le quorum étant atteint, il déclare ouvert le conseil à 14h15.

1. Approbation du procès-verbal du conseil plénier du 4 octobre 2022.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

Après lecture, le procès-verbal du conseil plénier du 4 octobre 2022 est approuvé sans demande de modification, à l'unanimité des membres présents ou représentés.

2. Personnalités extérieures membres du conseil plénier.

Le Doyen présente les personnalités extérieures membres du conseil plénier qui ont été approuvées :

- M. Olivier Roussel, Adjoint au Directeur général de l'Agence d'Urbanisme de l'aire métropolitaine lyonnaise, qui a accepté de reconduire son mandat au sein de notre conseil plénier ;
- Mme Emilie Alonso, Directrice du Musée et Site de Saint-Romain-en-Gal / Vienne ;
- Mme Betty Ba, Directrice des Opérations et des Partenariats de FormaSup, qui a accepté de reconduire son mandat au sein de notre conseil plénier ;
- Mme Sylvie Sangarné, formatrice en BTS Tourisme au Lycée Colbert de Lyon.

Le conseil souhaite la bienvenue à ces quatre personnalités.

Le Doyen rappelle aux membres du conseil la nécessité de proposer 2 autres personnalités en conformité avec les statuts de la composante.

3. Campagne d'emplois 2023 : avis du conseil sur les profils des postes d'enseignants-chercheurs (PR, MCF, PAST).

Le Doyen rappelle au conseil les arbitrages de l'équipe présidentielle sur les demandes de supports en enseignants-chercheurs dans le cadre de la campagne d'emplois 2023.

Les départements ont été invités à définir les profils des postes qui ont reçu un arbitrage favorable, en concertation avec les unités de recherche associées.

Le conseil se prononce sur les profils suivants :

- MCF 23 « Tourisme durable » ;
- MCF 21 « Histoire de l'art médiéval » ;
- MCF 22 « Histoire de l'art moderne et contemporain : musées, collections, patrimoines » ;
- MCF 22 « Histoire des sociétés européennes aux XXe-XXIe siècles » ;
- PAST 23 « Tourisme territorial : valorisation des destinations, gestion de projets touristiques ».
- PAST 23 « Aménagement et développement des territoires ruraux ».

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

Après lecture, les profils des postes sont approuvés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Le conseil reporte le vote sur le profil du poste de PR 23 « Géographie rurale » en invitant le Département de Géographie et Aménagement à s'accorder sur plusieurs points, dont le contact pédagogique.

4. Avis du conseil sur l'annexe financière à la Convention signée entre l'Université Lyon 2, l'EPLEFPA de Vienne Seyssuel pour le compte du CFPPA de VIENNE-SEYSSUEL et l'EPLEFPA de Dardilly pour le compte du CFPD d'Ecully, pour la Licence Professionnelle mention Métiers de la Protection et de la Gestion de l'Environnement Parcours "Nature en ville".

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

Après échanges sur le renouvellement par avenant de la convention de partenariat, le conseil rend un avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés, sans demande de modification.

5. Avis du conseil sur le règlement intérieur du Département de Tourisme.

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

Après lecture du règlement et échanges, le conseil rend un avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés, sans demande de modification.

6. Statuts de l'UFR : avis du conseil sur la révision de l'Article 7 et l'ajustement de quelques formulations quant à l'utilisation d'une écriture à deux genres.

Pour donner suite au retour de la DAJIM concernant la proposition de statuts révisés de l'UFR, le conseil revoit les statuts en ajustant quelques formulations concernant l'écriture à deux genres et l'Article 7 comme suit :

« Article 7. Composition du Conseil de l'UFR.

[...]

✍ **six personnalités extérieures** désignées en application des articles D719-42 et suivants du Code de l'Education, et représentant les collectivités, institutions et organismes suivants :

- . collectivités territoriales régionales et assimilés : Métropole de Lyon ; municipalités ; Auvergne- Rhône-Alpes Tourisme ; Agence d'Urbanisme de Lyon...
- . grands services publics à vocation pédagogique, scientifique ou culturelle : Rectorat de Lyon ; Archives départementales du Rhône ; Bibliothèques municipales de Lyon ; DRAC Rhône-Alpes ; SAVL (Service archéologique de la Ville de Lyon) ; Archives municipales de Lyon...
- . associations et établissements scientifiques et culturels : Le Rize ; ENSSIB ; musées métropolitains ; musées départementaux du Rhône ; ENTPE ; ENS ; INSA ; ENSAL ; INRAP ; INRAE...
- . Une personnalité à titre personnel sur proposition du Doyen ou de la Doyenne. »

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 13

Après lecture des statuts corrigés, le conseil rend un avis favorable à l'unanimité des membres présents ou représentés.

7. Questions et informations diverses.

- sorties et voyages pédagogiques : une réunion est organisée lundi 14 novembre en visioconférence, avec la direction de l'UFR et l'antenne financière.

La séance est levée à 16h15.

Le doyen président le conseil :



Anthony SIMON